



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE TAOLAGNARO
DISTRICT AMBOASARY SUD
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLIQUES

Avis de Consultation Ouverte

N° 08-2025/MI/PREF-TAO/DIST AMBOASARY SUD /RPI/RELANCE

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture des pièces détachés pour Entretien de matériels de transports véhicules administratif N 29499WWT TOYOTA HULIX au profit du District Amboasary- sud "**.
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DE LA PRMP DU DISTRICT AMBOASARY SUD PORTE 05**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **PORTE 05**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BUREAU DE LA PRMP DU DISTRICT AMBOASARY SUD PORTE 05** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU DE LA PRMP DU DISTRICT AMBOASARY SUD PORTE 05** au plus tard le **16/05/2025 à 14 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 26/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics